

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU C.I.F.

( extrait du procès-verbal de la réunion du Jeudi 9 Avril 2009 )

Sous la présidence de Patrice ROY, Président du CIF.

### En présence de :

M .Clément SCANSAROLI,  
Président d'Honneur  
M .Jean Pierre PEGURRI,  
Secrétaire Général.

M. Jacques REGNIER, Trésorier  
Général

MM. Roger GRENIER Vice -  
Président délégué – Claude  
CRAMETE – Christian DAGUE –  
Gérard PHILIPPE, Vice –  
Présidents.

Membres : MM. Marc  
ANSERMIN – William BASTIT –  
Lucien BOUNIOL – Bernard  
BOTTEMER - Alain BRISEUX –  
Mme Josette DA SILVA PEREIRA  
– MM. Jean – François MAILLET  
– Rémy TURGIS.

### Assiste également à la réunion :

M. Francis COQUOZ Conseiller  
Technique Sportif.

**Excusés(es) :** Madame Aude  
LEFORT-KOVATCHEVITCH -  
Melle Céline HUTSEBAUT – MM.  
Dominique BERNEAU et Gérard  
DJIZMEDJIAN, Membres.  
MM. Mario BELTRAME – André  
BERTAU – René JARLAUD -  
Michel LEFORT et Henry ROEHR,  
Membres d'Honneur.

La séance est ouverte à 18 H 05,  
par le Président ROY, qui  
passant à l'ordre du jour, **fait  
adopter à l'unanimité le  
compte rendu de la réunion du  
Comité Directeur du 27 Janvier  
2009.**

**Le Président,** rappelle ensuite  
aux membres du comité  
directeur que suite à la  
consultation électronique  
relative à la **composition des  
membres des commissions  
régionales,** le résultat du vote  
est le suivant : 20 inscrits – 20

votants : **pour : 19 – 1 contre.**  
**ADOPTION.**

### DU COTE DE LAVIE REGIONALE : Patrice ROY :

- confirme les résultats obtenus  
par les cyclistes français lors des  
championnats du monde sur  
piste en Pologne, et notamment  
**les deux titres remportés par  
Grégory BAUGE (U.S.Créteil) en  
vitesse individuelle et par  
équipe.** Patrice ROY signale  
avoir adressé au nom du CIF un  
message de félicitations à  
Grégory BAUGE et à l'US.  
Créteil.

- donne les noms des licenciés  
franciliens membres de diverses  
commissions fédérales et se  
réjouit de la représentation de  
quinze franciliens dont les noms  
seront communiqués  
officiellement après avoir été  
entérinés par le bureau de la  
FFC du 17 Avril prochain.

- précise le nombre de licences  
délivrées à ce jour : 6763 soit  
plus 30 par rapport à la même  
époque l'an dernier. Du côté  
des affiliations il a été enregistré  
182 associations dont cinq  
nouvelles.

- rappelle les mesures urgentes  
prises par le bureau lors de sa  
réunion du 25 Février dernier à  
savoir :

-précise que la composition  
des commissions régionales est  
régie par les statuts en cours de  
validité.

-confirme que la clôture des  
engagements à J-4 est effective  
depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2009.

-rappelle que les licenciées  
« dames » de plus de 40 ans  
possédant une licence  
exclusivement « loisir » peuvent  
désormais courir dans la série  
départementale concernée  
même s'il y a une épreuve  
féminine le même jour.

\*Souligne avoir assister en  
compagnie de Jean Pierre  
PEGURRI, à l'épreuve Juniors  
brillamment organisée par la  
J.S.FERTE GAUCHER présidée  
par Jean François MAILLET le 15  
Mars dernier à laquelle était  
présent également, le  
responsable fédéral des juniors.

\*Avisé avoir présidé une  
réunion du personnel du CIF le  
17 Mars dernier en présence de  
Roger GRENIER Vice -Président  
Délégué, de Jean Pierre  
PEGURRI Secrétaire Général et  
de Jacques REGNIER Trésorier  
Général au cours de laquelle  
divers sujets ont été abordés le  
concernant personnellement  
mais également sur le  
fonctionnement de notre  
comité dans divers domaines.

### FINANCES

**Jacques REGNIER,** précise qu'à  
la date du 31 mars la  
présentation d'un  
rapprochement budgétaire ne  
reflète pas la réalité financière  
de notre comité en raison d'un  
grand nombre d'inconnues  
(cessions, subventions, licences  
...) Il sera donc par conséquent  
nécessaire d'effectuer un point  
général lors du prochain comité  
directeur.

Le Trésorier général précise  
néanmoins certaines données  
statistiques à ce jour concernant  
les licences (+30), les  
organisations (-3) et une baisse  
globale des charges par rapport  
à la situation 2008 à pareille  
époque.

Le responsable des finances  
régionales apporte également  
un résumé des actions

entreprises depuis le début de la mandature :

- étude des frais généraux compressibles.
  - création d'un document type « note de frais », conforme aux normes comptables
  - étude de la mise en application de la convention nationale du Sport.
- et, effectue un point sur les investissements vestimentaires, le pôle espoirs et sur les stages de formation.

#### **PROPOSITIONS DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DU 25 FEVRIER 2009.**

##### **\*Descentes sur avis médical**

**Roger GRENIER**, rappelant la décision prise le 12 Juin dernier par le Comité Directeur de l'époque de ne plus accepter la descente de catégorie des coureurs présentant une attestation médicale, attire l'attention de ses collègues sur la responsabilité encourue par le comité en cas de problèmes pour les licenciés concernés. Aussi, après débats, les membres du comité directeur prennent la décision suivante :

**« Encadrement de toute rétrogradation de catégorie sur avis médical en limitant cette dernière à trois mois (renouvelable), période avant le terme de laquelle le coureur devra subir un autre examen médical pour confirmer la descente de catégorie ou si l'état de santé de ce dernier le permet, le réaffecter dans la catégorie qui lui était attribuée l'année précédente par ses résultats dans la mesure que ces derniers soient confirmés par ceux obtenus dans l'année en cours. »**

**Cette disposition concerne les licenciés de 1<sup>ère</sup> catégorie rétrogradé médicalement en 2<sup>ème</sup> catégorie. Cette descente sur avis médical interdit la participation sur tout le territoire français aux épreuves ouvertes aux 1<sup>ère</sup> catégorie, sur route, piste, cyclo-cross et VTT. Reste à définir la position à prendre lorsqu'un coureur descendu sur avis médical aura obtenu des résultats nécessitant la promotion en catégorie supérieure. D'autre part, le règlement fédéral ne prévoyant pas de rétrogradation sur avis médical pour toutes les autres catégories, quelle décision prendre lorsqu'une prescription est fournie émanant du médecin fédéral. Un courrier sur le sujet sera adressé à la FFC pour avis.**

##### **\*Descente de catégorie (Article 2.0.001 de la Réglementation Fédérale.**

En rappelant que le Comité Directeur avait en son temps émis un avis défavorable quant à la possibilité donnée par le texte officiel entre le 30 Juin et le 15 Juillet des licenciés nécessitant une rétrogradation d'une catégorie sportive à une autre (pour absence de résultats). Un débat s'instaure pour mettre en application la réglementation sur le sujet dont l'application est laissée au bon vouloir des comités régionaux. **Après un tour de table, et mise aux voix cette proposition est rejetée, le Comité Directeur décide à la majorité de conserver le statut-quo par 11 voix pour et 5 abstentions.**

**\*Championnats d'Ile de France sur piste « masters ».**

Le Comité Directeur décide d'attribuer un fanion à chaque vainqueur (au lieu et place d'un maillot régional) soit 16 au total.

\*\*\*\*\*

*Le Bureau du Comité Directeur a confié à Alain BRISEUX chargé de la coordination avec les Comités Départementaux deux missions à savoir :*

##### **\*Challenges du CIF.**

**Alain BRISEUX**, chargé de contacter l'ensemble des Comités Départementaux sur la prise en charge financière par ces derniers des frais relatifs à la sécurité et après une discussion avec l'organisateur pressenti pour connaître approximativement le coût total de cette journée du cyclisme francilien, et notamment la partie relative à la sécurité, il est proposé le principe à savoir : que les départements prendraient à leur charge la somme de 250 Euros, le Comité Régional quant à lui assurant la différence. Cette proposition devra être entérinée lors du prochain comité directeur après étude des budgets 2008 et le prévisionnel 2009.

##### **\*Réunions du CIF/Comités départementaux.**

Sur le sujet, **Alain BRISEUX**, précise que la majorité des présidents présents lors de sa rencontre seraient favorables à la suppression des réunions compte tenu du peu de fréquentation des associations, peu ou pas de questions et peu d'actions par la suite. Après discussion sur le sujet deux questions sont posées aux membres du CD présents à savoir :

1) Maintien pour cette année du système existant depuis de nombreuses années, consistant au Président régional accompagné de membres du bureau et du comité directeur de rendre visite aux associations des huit départements en fin de saison.

2) Proposition d'assister à l'assemblée générale des départements, par l'invitation du Président Régional ou d'un représentant de celui-ci, effectué selon la décision du président départemental.

**Résultats du vote :** 5 abstentions. La question n°1 ne recueille que deux voix. La question n°2 obtient 9 VOIX. (adoption).

#### **\*Décentralisation de l'assemblée générale du CIF.**

Le principe de la décentralisation de l'A.G. du C.I.F. est adopté. C'est ainsi que celle programmée le 16 Janvier 2010 se déroulera dans le département du Val d'Oise dont le C.D.C. est dirigé par Claude CRAMETE. A cet effet, un cahier des charges va être établi. ( à suivre )

#### **INTERVENTION DE FRANCIS COQUOZ CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF REGIONAL.**

Notre C.T.S. est invité par le Président à narrer ses activités. C'est ainsi qu'il développe les objectifs prioritaires de développement des clubs de l'Île de France et ce dans les divers domaines. Cette liste d'objectifs est portée à la connaissance de tous les licenciés sur le site du CIF.

#### **COMMISSIONS REGIONALES**

**Patrice ROY** demande à tous les présidents des commissions d'établir un plan de travail annuel en souhaitant que chaque responsable lors de la réunion du Comité Directeur du 17 Juin prochain présente un rapport d'activités prévisionnelles. S'il y a lieu selon les sujets traités, des modifications voire des décisions pourraient être prises pour la saison 2010.

#### **\*Sécurité.**

Lecture d'un courrier du Président de cette commission, **Gérard DJIZMEDJIAN**, concernant la sécurité lequel va être adressé à F.F.C. pour avis.

#### **\*BMX.**

**Gérard PHILIPPE**, Président de cette commission, fait part de la réunion qu'il a tenue le 27 Mars dernier au cours de laquelle, il a été mis en place le bureau mais également les divers groupes de travail. Divers sujets et questions ont été abordés et feront l'objet de suivi de la part de cette commission qui ne manquera pas de se tourner vers le Comité Directeur régional pour certains d'entre eux.

#### **COURRIERS DIVERS**

\***Claude CRAMETE** présentent diverses questions relatives :

- aux statuts et au règlement intérieur, (*modifications de mise à jour en cours, pour une assemblée générale extraordinaire*).

- à l'activité VTT selon le compte-rendu de l'AG de la FFC,

- au classement catégoriel pour la saison 2010 (concerne la FFC),

- à l'activité et la participation des Ecoles de Vélo,

- aux épreuves de détection minimales et cadets (résultats des tests), (*réponse apportée par le CTS*)

- aux obligations des licenciés retenus en sélection régionale,

- à l'obligation minimum à remplir par les organisateurs envers les arbitres, (accueil, logistique et classement).

- aux modifications de dates d'épreuves se trouvant au calendrier routier.

*Patrice ROY, répond à chacune des questions posées, dont certaines seront examinées au niveau fédéral.*

\* **Marc ANSERMIN**, intervient sur trois questions: les engagements sur internet et la suppression éventuelle des timbres d'engagements y compris pour le cyclo-cross. Autre question mais sur la composition des collèges spécifiques.

*Le Président régional fournit des explications à l'intervenant.*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, le Président **Patrice ROY** lève la séance à 22 H 30

**Jean Pierre PEGURRI**  
Secrétaire Général du C.I.F. de la FFC